

Baviere , paroît encore devoir se faire en la personne de ce Prince.

Dans cette conference du 8. Novembre les Ambassadeurs ayant délibéré aussi sur le cérémonial à accorder au Maréchal de Belleisle , il y fut résolu que cet Ambassadeur du Roi Très-Christien le recevroit , comme l'a reçu le Maréchal de Grammont , lors de la Diette d' Election en 1657. que l'Empereur Leopold fut élu. Le Maréchal de Belleisle fit ainsi le 9. sa visite solennelle à l'Electeur de Mayence , qui étoit alors rétabli d'une indisposition , qui ne lui avoit pas permis d'en recevoir aucune de cérémonie jusqu'à ce jour. Le cérémonial réglé pour cette visite fut exactement observé , & voici comme on l'exécuta.

Le Maréchal de Belleisle se rendit de son Hôtel dans l'ordre suivant au Palais du *Compostel* , qui est le Palais où loge son Altesse Electorale de Mayence.

*Visite solennelle du Maréchal de Belleisle à l'Electeur de Mayence.*

La marche étoit ouverte par deux Carosses vuides à six chevaux , suivis d'un Garde faisant la fonction de Fourier. Venoient ensuite quatre Coureurs marchans de front ; 40. Valets de pied sur deux files ; un Ecuyer ; douze Pages & leur Gouverneur ; huit Gentilshommes ; le Carosse du Maréchal , à six Chevaux , & dans lequel il étoit seul ; le Capitaine de ses Gardes marchoit à la portiere droite ; le Lieutenant étoit à la portiere gauche , & il y avoit 4. Heyduques aux côtés des rouës de derriere. La marche étoit fermée par deux Carosses à six chevaux , dans lesquels étoient les Gentilshommes de l'Ambassade. Les personnes de la suite qu'on a nommées étoient à pied , & l'on étoit convenu que l'Electeur feroit observer la même chose

en